



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 1508

Texte de la question

FILIÈRE MICROÉLECTRONIQUE

M. le président. La parole est à M. François-Michel Lambert, pour le groupe écologiste.

M. François-Michel Lambert. Ma question, monsieur le président, à laquelle j'associe MM. Jean-David Ciot et Christian Kert, s'adresse à M. le ministre du redressement productif. La filière microélectronique est une industrie stratégique qui, à l'échelle internationale, représente un chiffre d'affaires de près de 194 milliards d'euros, et plus de 10 % du PIB mondial. Elle est au cœur d'une mutation technologique peut-être sans précédent, puisque le basculement vers la nanoélectronique promet à de multiples secteurs industriels d'être réinventés. La microélectronique jouera un rôle crucial pour surmonter les grands défis sociétaux tels que l'explosion des dépenses de santé et les coûts liés au vieillissement de la population. Son rôle sera tout aussi important dans le cadre de la transition énergétique voulue par notre Président de la République, et qui est un enjeu majeur dès 2014 pour ce qui concerne la maîtrise de la consommation d'énergie et la gestion des ressources naturelles.

En France, à l'heure où nous devons revenir à une vision stratégique de long terme, le Gouvernement a engagé une réflexion destinée à déterminer les priorités de la politique industrielle de la France en 2025 et au-delà. La microélectronique et la nanoélectronique font partie des 34 plans retenus dans le cadre du pôle de compétitivité mondial SCS – « Solutions communicantes sécurisées ». Disons-le clairement : c'est bien.

Cependant, ce volontarisme affiché doit se traduire dans les faits. J'attire votre attention, monsieur le ministre, sur la situation du site de production de circuits imprimés à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône, que gère le groupe allemand LFoundry. Malgré ses atouts indéniables, l'usine LFoundry de Rousset vient de faire l'objet d'une décision de liquidation judiciaire avec cessation immédiate d'activité. Cette conclusion consacre un véritable gâchis industriel alors même que l'entreprise aurait pu commercialiser une gamme de nouveaux produits basés sur une nouvelle technologie. L'entreprise avait besoin de 35 millions d'euros ; le coût de fermeture avoisinera 100 millions.

Ma question est la suivante : dans la dynamisation de la filière microélectronique que vous défendez, quelle est la place de l'expertise et des compétences développées sur le site LFoundry à Rousset ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe écologiste et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Vous avez raison, monsieur le député, de signaler que la France dispose d'un capital important en matière de microélectronique et de nanoélectronique, capital dans lequel le Gouvernement a d'ailleurs souhaité investir davantage. C'est le sens de l'un des 34 plans

industriels que j'ai présentés voici quelques mois.

Il faut le savoir : nous avons en France les dernières capacités de production technologique des composants microélectroniques que contiennent les tablettes numériques et les téléphones intelligents du monde entier, toutes marques confondues. C'est l'un des derniers sites européens dans ce domaine, et nous comptons bien le soutenir, le renforcer et l'aider dans ses évolutions technologiques vers les nouvelles frontières qui, dans chacun des cycles économiques, se présentent environ tous les trois ans.

Vous évoquez, monsieur le député, la fonderie LFoundry qui se trouve à Rousset : ce dossier ne nous a naturellement pas échappé, et nous y travaillons depuis plusieurs mois. Un repreneur s'est présenté *in extremis* avant la liquidation décidée par le tribunal de commerce, muni d'un projet technologique. J'ai donc demandé aux organes concernés par la procédure collective, à savoir l'administrateur judiciaire, le tribunal de commerce et le liquidateur, d'accorder un délai supplémentaire permettant d'examiner en dernière minute cette proposition de reprise et de conversion de l'outil industriel. Nous sommes en cours de discussion. À ce stade, nous avons besoin d'éléments et d'apports de financement qui ne sont pas au rendez-vous, mais l'État, comme d'habitude, sera présent si l'offre est crédible, solide et durable, car nous voulons avec vous défendre nos outils industriels dans ce secteur stratégique ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. François-Michel Lambert](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1508

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 janvier 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [15 janvier 2014](#)